



# Village'Oies

Avril 2023 • Vol. 13 no.1



MUNICIPALITÉ DE  
SAINT - JOACHIM

## sommaire

1. Conseil municipal + informations
2. Mot du maire
- 3-5. Cahier spécial : Budget 2023, taxes et évaluations municipales
6. Gestion des déchets
- 7-12. Loisirs et vie communautaire
- 13-15. Urbanisme et environnement
16. Offre d'emploi
17. Travaux public
18. Organismes du milieu



# CONSEIL MUNICIPAL



**BRUNO  
GUILBAULT**  
SIÈGE 1



**MARIE-CLAUDE  
BOURBEAU**  
SIÈGE 2



**PASCAL  
VERREULT**  
SIÈGE 3



**LUCIE  
RACINE**  
SIÈGE 4



**LAURENCE  
ROBERT**  
SIÈGE 5



**SIMON-PIERRE  
CARON  
-LABRANCHE**  
SIÈGE 6

## INFORMATIONS PERTINENTES

Hôtel de ville

Heures d'ouvertures

Lundi au jeudi : 8h-12h/13h-16h30

Vendredi : 8h-12h

Téléphone : 418 827 3755

Adresse : 172 rue de l'Église

## SÉANCE DU CONSEIL 2023

À 20h	5 juin
<u>Hôtel de ville</u>	3 juillet
9 janvier	7 août
6 février	6 septembre
6 mars	2 octobre
3 avril	6 novembre
1e mai	4 décembre

## PAIEMENTS DE TAXES

Pour les comptes de taxes de 300\$ et plus, il est possible d'acquitter votre compte en 4 versements, sans intérêt.

30 mars, 31 mai, 27 juillet et 28 septembre

### **Paiement par internet**

pour les factures et permis

Indiquer comme fournisseur: Municipalité de Saint-Joachim de Montmorency

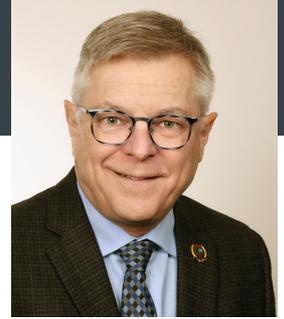
Le numéro de référence est votre numéro de client (inscrit sur votre facture en haut à droite)

Rechercher une facture ✕

< RETOUR

Saint-Joachim-de-Montmorency ✕

Saint-Joachim-de Montmorency	- Permis et Factures (Qc) (QC)	+
Saint-Joachim-de Montmorency	- Taxes (QC)	+



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Bien que nous ayons connu un hiver particulièrement doux, l'arrivée du printemps et de températures clémentes nous entraîne à profiter de l'extérieur. Pour certains, la pandémie a provoqué des conséquences sur l'isolement qui ont eu des impacts majeurs sur leur vie sociale et communautaire. Néanmoins, beaucoup de résidents s'engagent dans leur communauté et je suis heureux de constater que plusieurs désirent, tout comme moi, faire de leur milieu, un endroit meilleur et stimulant. Dans ce contexte changeant, le conseil municipal ainsi que les employés déploient de nombreux efforts afin d'adapter l'offre de service en loisirs.

À cet égard, le conseil municipal, accompagné du service des loisirs, analysera la politique famille-aînée qui avait été élaborée en 2020. En outre, le contexte de pandémie qui a touché l'ensemble de la population en fragilisant particulièrement nos aînés nous confirme l'importance de reconnaître la nécessité d'en tracer le bilan afin de maintenir un milieu de vie favorable à l'épanouissement des aînés et de nos familles.

Comme vous pourrez le constater dans cette édition, les pages explicatives sur le budget 2023 retracent les faits saillants du dernier budget, adopté lors d'une séance extraordinaire du 5 décembre dernier. Vous n'êtes pas sans savoir que l'année 2022 aura été marquée par une forte inflation du coût de la vie. Conséquemment, la planification budgétaire a été un exercice assez difficile, considérant les conditions économiques actuelles et de nouvelles valeurs de propriétés provenant du nouveau rôle triennal de la MRC de la Côte-de-Beaupré. Nous avons pu observer que certaines propriétés ont subi une augmentation de valeur de plus de 40 %!

Malgré tout, vous avez pu le constater récemment, par la réception de vos comptes de taxes, que nous avons dû diminuer la taxe foncière de près de 5 ¢ au 100 \$ d'évaluation afin de limiter des hausses majeures. Ainsi, le conseil municipal est fier de limiter l'augmentation du compte de taxes moyen à 2.5 %. Conséquemment, la Municipalité de Saint-Joachim affiche la plus faible augmentation sur le territoire de notre MRC.

Sur une note plus distrayante, c'est grâce au travail acharné d'arrosage des patinoires par notre équipe aux travaux publics que nous avons pu tenir notre fête des neiges le 18 et 24 février dernier. Une fois de plus, je désire adresser mes remerciements à tous nos bénévoles et organismes sur notre territoire pour leur apport exceptionnel à l'essor de la participation citoyenne de Saint-Joachim.

Enfin, dans un contexte où les communications évoluent rapidement, nous sommes fiers de vous annoncer le retour des infolettres mensuelles et notre apparition sur la plateforme Instagram!

Nous vous invitons à vous inscrire directement sur notre site internet.

Notre plus grand défi est d'intéresser les gens à participer et à sortir de leur chaumière où ils ont pris goût d'être durant la pandémie... Nous devons réapprendre à socialiser.

Bon printemps à tous et au plaisir de vous croiser!

**MARIO LANGEVIN**  
**MAIRE DE SAINT-JOACHIM**



# CAHIER SPÉCIAL

## Budget 2023, taxes et évaluations municipales

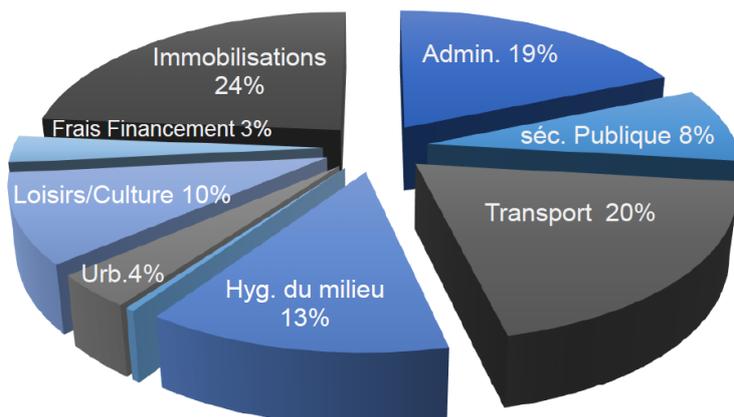
### Revenus – Sommaire

	Budget 2022	Budget 2023	Écart \$	Variations
Taxes	1 608 307 \$	1 689 220 \$	80 913 \$	5%
Paiements	118 397 \$	121 049 \$	2 652 \$	2%
Services rendus	15 710 \$	31 110 \$	15 400 \$	50%
Droits	192 202 \$	221 485 \$	29 283 \$	13%
Amendes	1 500 \$	2 000 \$	500 \$	25%
Intérêts	5 500 \$	12 900 \$	7 400 \$	57%
Autres revenus	545 160 \$	553 241 \$	8 081 \$	1%
Transferts	219 863 \$	331 055 \$	111 192 \$	34%
<b>TOTAL</b>	<b>2 706 639 \$</b>	<b>3 137 059 \$</b>	<b>476 137 \$</b>	<b>16%</b>

### Charges – Sommaire

	Budget 2022	Budget 2023	Écart \$	Variations
Administration générale	576 377 \$	582 825 \$	6 449 \$	1%
Sécurité publique	243 188 \$	259 244 \$	16 056 \$	6%
Transport	583 105 \$	613 749 \$	30 644 \$	5%
Hygiène du milieu	370 731 \$	410 634 \$	39 903 \$	10%
Santé et bien-être	5 950 \$	12 800 \$	6 850 \$	54%
Aménagement, urbanisme et dev.	99 913 \$	114 828 \$	14 914 \$	13%
Loisirs et culture	272 026 \$	307 575 \$	35 548 \$	12%
Frais de financement	108 149 \$	92 833 \$	(15 316) \$	-16%
Conciliation à des fins fiscales	447 200 \$	742 572 \$	295 372 \$	40%
Affectation	(40 000) \$	(175 000) \$		
<b>TOTAL</b>	<b>2 706 639 \$</b>	<b>3 137 059 \$</b>	<b>430 420 \$</b>	<b>14%</b>

### Répartition des dépenses



### COMPRENDRE SON NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION!

La Municipalité de Saint-Joachim compte un nouveau rôle triennal d'évaluation 2023-2024-2025. Les valeurs qui y sont inscrites tiennent compte du marché immobilier 18 mois avant son entrée en vigueur.

Pour le rôle 2023-2024-2025, cette date correspond au 1er juillet 2021.

Les principaux facteurs qui déterminent la valeur de votre propriété sont :

- Le secteur,
- les dimensions du terrain,
- les constituantes (matériaux) ainsi que la superficie des bâtiments,
- l'âge de la propriété,
- rectifié pour tenir compte de toute rénovation ou de tout ajout majeur,
- la qualité de la construction.

### Demander une révision de sa nouvelle évaluation

Toute personne qui souhaite contester l'exactitude d'une inscription au rôle peut faire une demande de révision dans les 60 jours suivant l'expédition de l'avis. Les instructions nécessaires se retrouvent au verso du compte de taxes.

### Pour toutes questions :

MRC de la Côte-de-Beaupré  
3, rue de la Seigneurie  
Château-Richer  
(418) 824-3444

# CAHIER SPÉCIAL

## Budget 2023,

### taxes et

### évaluations municipales

#### Taux de taxes et tarifications

Taux de taxation (/100\$ évaluation)	2022	2023
Taxes foncières	0,5420 \$	0,4945 \$
Tarif SQ	0,0811 \$	0,07832 \$
Centre aquatique	0,0204 \$	0,01670 \$
Taxe Voirie (règl. 408-2018)	0,01991 \$	0,01872 \$
Taxe Voirie (règl. 424-2021)	0,03589 \$	0,05051 \$
Immeubles non résidentiels	1,6328 \$	1,550 \$
<b>Tarifications</b>		
Déchet domestique - résidentielle	135,45 \$	136,53 \$
Déchet domestique - commerciale	207,25 \$	209,22 \$
Déchet domestique - spéciales	812,25 \$	819,45 \$
Aqueduc- résidentielle	138,00 \$	147,78 \$
Aqueduc- commerciale	175,00 \$	186,38 \$
Aqueduc- spéciales	220,30 \$	234,62 \$
Égout sanitaire	209,32 \$	224,73 \$
Matières recyclables (PGMR)	68,09 \$	82,37 \$

#### Plan triennal

Saint-Joachim accorde toujours et d'autant plus dans le contexte économique actuel, une importance particulière à la recherche de financement et de subventions dans le but d'acquérir un maximum de ressources financières chaque année. Sans elles, la Municipalité ne pourrait bénéficier de la mise sur pied de nombreux projets au profit de ses citoyens.

2023	2024	2025
Travaux sur l'Hôtel de Ville (Subvention PRABAM) ;	Hôtel de ville - Accès aux personnes à mobilité réduite (Subvention PRACIM)	Réservoir incendie pour le secteur Bellevue 5000 gallons et + ;
Réfection aqueduc et chaussée - Cap-Tourmente Nord entre le 300 et 365 - +/- 300 mètres (Subvention TECQ 2019-2023) ;	Garage municipal - système de chauffage ;	Réfection rue Fortin (400m) et rue du Moulin (100m) - aqueduc (fonte 4") et chaussée - 450m ;
Resurfacement du Ch. Cap-Tourmente (intersection ch. Trait Carré) (Subvention PPA-CE) ;	Réfection chemin ave Royale (Rte des Carrières) - aqueduc et chaussée - 130m (4" fonte) ;	Rénovation du bâtiment extérieur - centre des loisirs ;
Immobilisations provenant de la Ville de Beupré - Déneigement	Réfection chaussée 450 mètres - bas des vieilles côtes, ave Royale et creusage d'un fossé à l'est de 300 mètres ;	Aménager un parc avec modules de jeux - Secteur Bellevue
Enclos ext. Chargeur sur roue Chenillette	Nouveau puits (700m <sup>3</sup> au printemps 24h/24h) ;	
Système de repérage ACE	Refaire la toiture du belvédère à la Grande Ferme et aménagement ;	
Équipement de neige sur 10 roues		
Achat d'un défibrillateur avec casier pour le centre des loisirs ;	Camion 10 roues - Déneigement Beupré.	
Conversion de l'éclairage de la patinoire et du terrain de tennis au LED.		

## Faits saillants – Hausse de taxes de 2.5% en 2023

Lors de la séance extraordinaire du lundi 5 décembre, le conseil municipal a présenté et adopté le budget 2023 qui s'élève à 3 M\$. L'augmentation des charges est principalement due à la hausse significative des quotes-parts des organismes partenaires, notamment de différentes ententes provenant de la Ville de Beaufort par la hausse de coûts de déneigement. Également par la tarification de la MRC de La Côte-de-Beaufort, qui résulte du démarrage de la collecte et de la disposition des résidus alimentaires prévue en juillet 2023, et ce, dès que la Ville de Québec sera en mesure de recevoir et de traiter ces nouvelles matières. Sur le plan de la sécurité, des hausses notables proviennent de la Sûreté du Québec et des services en sécurité incendie, assurés par la Ville de Beaufort.

Toutefois, l'impact majeur provient par le nouveau rôle triennal (2023-2024-2025), déposé en octobre dernier et qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Il reflète une hausse marquée de 12% de la valeur totale des propriétés sur le territoire de Saint-Joachim à la date de référence du 1<sup>er</sup> juillet 2021. La richesse foncière uniformisée (RFU) passera ainsi de 160 millions \$ à 180 millions \$, soit une augmentation de 20 millions \$. Bien que la taxation municipale soit répartie entre tous les propriétaires du territoire en fonction de la valeur de leur propriété et de son usage, **l'augmentation généralisée de la valeur foncière qui se produit lors d'un dépôt de rôle ne se traduit pas nécessairement par une hausse de taxes.**

Ainsi, Saint-Joachim est parvenue à limiter la hausse des comptes de taxes des citoyens par la diminution de la taxe foncière de près de 0,05 \$ du 100 \$ d'évaluation, passant ainsi de 0,54 \$ à 0,49 \$ du 100 \$ d'évaluation. Par exemple, pour une propriété dont la valeur est évaluée à 271 200 \$, nous estimons une hausse de 3% par rapport à 2022, soit l'équivalent à une augmentation d'environ 69 \$ et ce, **malgré une hausse marquée de l'évaluation foncière.** Conséquemment, les citoyens qui ne subissent aucune fluctuation marquée d'une nouvelle évaluation foncière ne verront aucune augmentation marquée sur leur compte de taxes.

Finalement, grâce aux bons résultats financiers provenant de l'année 2022, le conseil municipal affecte 108 000\$ aux soldes disponibles provenant du règlement d'emprunt pour les travaux de 2021 sur le chemin Cap-Tourmente et la rue Blondelle. Également, il affecte 65 000 \$ provenant de l'excédent de fonctionnement et ce, toujours dans le désir de contrer les hausses de l'inflation et diminuer l'impact fiscal pour ses contribuables.



# ÉCOCENTRE

10 Rue Industrielle, Beaupré

## PLANIFIEZ VOTRE VISITE EN 4 ÉTAPES

### 1. Que dois-je faire avant de m'y rendre?

Lorsque vous procédez au chargement de votre remorque ou de votre camionnette, IL EST IMPORTANT de bien trier les matières. Sans le tri préalable, l'accès au site pourrait vous être refusé.

### 2. Quelle est la charge admissible?

Maximum de 2 m par voyage. Voyages illimités par résidence. AUCUN USAGE COMMERCIAL

### 3. Pour vous rendre

L'Écocentre est situé au garage municipal au 10 rue Industrielle. Il est accessible via la rue Ste-Marguerite ou par le boulevard Ste-Anne au feu de circulation de la rue Louis-Jobin à la limite de Sainte-Anne-de-Beaupré.

### 4. Dois-je m'enregistrer?

L'enregistrement est obligatoire à l'accueil, présentez une preuve de résidence et une pièce d'identité avec photo.



### HORAIRE D'ÉTÉ

(1er avril  
au  
16 novembre)

Mercredi  
12 h à 19 h 30

Samedi  
9 h à 16 h 30



## COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES

La collecte des résidus alimentaires sera mise en place au printemps 2023.

Un bac de cuisine et des sacs mauves vous seront distribués.

La collecte par sacs de couleur mauve vise à faciliter la vie aux citoyens : tout le monde pourra collecter ses résidus alimentaires dans sa cuisine en les récupérant dans un sac qui sera placé ensuite dans le bac à ordures.

Collectés avec les ordures, les sacs de résidus alimentaires seront transportés au centre de récupération de la matière organique (CRMO). Séparés des ordures par un tri optique, les sacs mauves seront ensuite ouverts et les résidus alimentaires désensachés seront traités pour en faire une pulpe. Cette pulpe sera transportée par une conduite souterraine vers le centre de biométhanisation pour y être valorisée.

Source : Ville de Québec

## CALENDRIER DE COLLECTE 2023



### 04 / AVRIL

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

### 05 / MAI

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

### 06 / JUIN

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

# LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

## RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS PASSÉS

### LA TOURNÉE DU PÈRE NOËL

Le 22 décembre dernier, le père Noël a rendu visite aux citoyens dans les rues de Saint-Joachim. C'est traîné par le magnifique traîneau de la Ferme Langevin qu'il en a profité pour amasser des dons alimentaires pour la Tablée 138.

Un ÉNORME merci à : la gang de la Ferme Langevin - M Thomassin & Mme Blouin - M Gauthier - notre fabuleux père Noël. Ce moment magique ne serait pas possible sans vous!

Un énorme merci également à vous, généreux citoyens, pour vos dons.

### LA FÊTE D'HIVER 2023

Samedi le 18 février dernier s'est déroulé la fête d'hiver de Saint-Joachim.

Sur le terrain municipal avait lieu : tournoi de hockey pour adulte, patinage libre, jeu gonflable, glissade, tire d'érable, vente de hotdogs et bières.

Ce fût une après-midi remplie de plaisir.

Un énorme merci aux employés municipaux qui ont travaillé très fort afin d'avoir une belle glace.



### PATINAGE AUX FLAMBEAUX

En raison de la température qui a achevé la patinoire, nous avons dû repousser le patinage aux flambeaux d'une semaine.

C'est donc vendredi le 24 février que les citoyens sont venus patiner dans la belle ambiance des flambeaux et des lumières. La soirée s'est terminée avec des feux d'artifice. Merci à Olivier Côté,



**VENTES DE GARAGE - 13 ET 14 MAI**



**LES VENTES DE GARAGE  
DE SAINT-JOACHIM**

**13 & 14  
mai  
2023**

**VENDEURS :**

*\*Pas obligatoire*

- *Inscrivez-vous dans la liste des vendeurs qui sera publiée*
- *Installez votre vente de garage sur votre terrain*
- *Vendez ce qui ne vous sert plus et faites des heureux*

**ACHETEURS :**

- *Restez à l'affut, la liste des vendeurs sera publiée la semaine avant (Facebook et site web)*
- *Promenez-vous dans les rues et allez visiter vos voisins*

Pour plus d'information :  
loisirs@saintjoachim.qc.ca  
(418) 827-3755

*Inscription  
avant le  
7 mai*

**NETTOYAGE DU TOUR DU CAP  
- 6 MAI**

De 10h à 12h

Vous êtes invités, seul, entre amis ou en famille à venir participer à la collecte des déchets dans les fossés autour du chemin du Cap-Tourmente.

Différents parcours seront proposés selon vos capacités et envies.



**DISTRIBUTION D'ARBRES  
24 AU 26 MAI**

Les 24-25 et 26 mai, présentez vous à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture afin de venir récupérer un arbre gratuit.

Veuillez noter que nous ne savons pas encore quelles essences nous recevrons.

Il sera également possible sur place de commander des barils récupérateur d'eau à faible coût et repartir avec un pomme de douche à faible débit.



**TOUR DU CAP TOURMENTE - 2 ET 3 JUIN**

Les 2 et 3 juin prochains, le TOUR célébrera son 10e anniversaire !

Pour l'occasion, plusieurs nouveautés et surprises attendent les participants.

En voici deux pour nos participants de la Marche Gourmande 5 km :

- Une 2e Marche Gourmande de 5 km s'ajoute au programme (samedi le 3 juin à partir de 16h).
- Tous les participants de la Marche Gourmande 5 km peuvent maintenant recevoir le t-shirt souvenir du TOUR en faisant partie des 1000 premiers inscrits !



Rendez-vous au : [www.tourducaptourmente.ca](http://www.tourducaptourmente.ca) pour plus d'information.



L'année 2023 est déjà bien entamée et la Grande Ferme ne chôme pas !

Que ce soit pour une **réservation** pour une réunion de famille, un mariage, un enterrement ou autre célébration, n'hésitez pas à communiquer avec nous, par courriel à [direction@lagrandeferme.org](mailto:direction@lagrandeferme.org) ou par téléphone au **418-827-4608**.

## PLATS PRÉPARÉS

Vous avez été nombreux à nous contacter au sujet de la préparation de plats préparés et devant cet engouement, nous avons décidé de répondre à votre demande !

Communiquez avec nous au

**418-827-2651**

ou

[Cuisinegrandeferme@gmail.com](mailto:Cuisinegrandeferme@gmail.com)

Nos cuisinières se feront un plaisir de vous répondre.



## PÂQUES

La fête de Pâques avance à grand pas et pour l'occasion, nous organisons une activité qui sera plaire aux petits et aux grands ! Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour plus d'informations dans les prochaines semaines...

Merci à vous tous et au plaisir de vous revoir bientôt !



**Dimanche : 13h-15h**

**Lundi : 18h30-20h30**

**Mardi : fermé**

**Mercredi : 13h-15h**

**Jeudi : fermé**

**Vendredi : 18h30-20h30**

**Samedi : fermé**

## BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Vous êtes un passionné de lecture et vous souhaitez vous impliquer dans votre communauté?

**Peu importe le nombre d'heures que vous êtes prêt à donner, nous avons besoin de vous à la bibliothèque La Plume d'Oie!**

Il n'y a pas de doute, vous allez adorer être au sein de l'Équipe de la bibliothèque en tant que bénévole.

Communiquez avec Gilles Carrier au (418) 827-8902 #206

## LA RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE PROLONGE SES PÉRIODES D'OUVERTURE EN 2023

Après un bel hiver où les visiteurs ont pu renouer avec la chaleur de l'accueil au relais de l'Érablière, les activités du réseau de mangeoires prendront fin le 12 mars. Les nouveaux jeux d'hiver ont été très appréciés. Pour ceux qui n'ont pu en profiter, ils seront de retour l'an prochain.

**Du 13 mars au 2 avril, les services font relâche. La réserve demeure ouverte, sur semaine, de 8h30 à 16h00.**

La réserve rouvrira plus tôt et fermera plus tard cette année. En effet, à compter du 3 avril, elle sera ouverte, 7 jours sur 7 et ce, jusqu'au 22 décembre. Vous pourrez profiter du congé de Pâques pour vous balader dans les sentiers accessibles et peut-être observer les premiers oiseaux migrateurs de retour de leur aire d'hivernage!

### HEURES D'OUVERTURE POUR 2023

**Du 7 avril au 29 octobre 2023 :**  
tous les jours de 8 h30 à 17 h

**Du 30 octobre au 12 novembre 2023 :**  
tous les jours de 8h30 à 16h

**Du 13 novembre au 22 décembre 2023 :**  
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h,  
fermé les fins de semaine

**Du 23 décembre 2023 au 3 janvier 2024 :**  
fermé

Les randonneurs de tous les niveaux trouveront aussi leur compte parmi les 20 km de sentiers pédestres.

Pour bien profiter de ce joyau du patrimoine, n'oubliez pas de vous procurer votre laissez-passer (25\$ pour les adultes et 20\$ pour les étudiants).

Bienvenue à tous les Saint-Joachimien et toutes les Saint-Joachimienne !

L'équipe de la réserve nationale de faune  
du Cap-Tourmente

**Le centre d'interprétation** sera ouvert du 22 avril au 29 octobre. Venez découvrir la nouvelle exposition Empreintes et apprenez-en sur la richesse de la biodiversité de la réserve, sa mission, son histoire et bien plus encore.

Participez aux activités de découverte autonome et découvrez les richesses du territoire avec une naturaliste. Au programme de notre naturaliste les fins de semaine ce printemps :

**Gros plan sur les Oies : du 22 avril au 21 mai;**

**Un pèlerin qui revient de loin : du 27 mai au 25 juin**





**CENTRE AQUATIQUE**

Entre fleuve et  
montagnes

# ACTIVITÉS AQUATIQUES LIBRES

## SEMAINE DE RELÂCHE

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeu	Vendredi	Samedi
13 h 30 à 16 h : Bain pour tous ** 	7 h à 8 h 30 : Bain longueurs **  9 h 15 à 11 h 15 : Bain familial *  11 h 30 à 13 h : Bain longueurs **  17 h 30 à 19 h 30 : Bain familial *	11 h 30 à 13 h : Bain longueurs **  13 h 30 à 15 h 30 : <b>Cours privé de natation (12 ans et moins) *</b>  17 h 15 à 18 h 50 : Bain longueurs **  19 h à 19 h 55 : Bain familial *	7 h à 8 h 30 : Bain longueurs **  9 h 15 à 10 h 45 : <b>Bain familial *</b>  11 h 30 à 13 h : Bain longueurs **	10 h 15 à 11 h 15 : Bain adultes **  11 h 30 à 13 h : Bain longueurs **  14 h à 15 h 15 : Bain aînés *  15 h 15 à 16 h 15 : Bain familial *  17 h 15 à 19 h : Bain familial *  19 h 15 à 20 h 15 : Bain longueurs **	7 h à 8 h 30 : Bain longueurs **  11 h 30 à 13 h : Bain longueurs **  13 h 30 à 15 h 45 : <b>Bain pour tous avec jeux aquatiques **</b>  18 h à 20 h : Bain pour tous ***	13 h 30 à 16 h : Bain pour tous ***   13 h 30 à 16 h : Bain pour tous ***

*Pour ne rien manquer sur nos  
réseaux sociaux, abonnez vous !*

\* : Bassin récréatif seulement | \*\* : Grand bassin seulement | \*\*\* : Tous les bassins



## FESTIVAL DE L'OIE DES NEIGES

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons les membres de l'équipe 2023

Lawrence Cassista  
Lucie Racine  
Alain Paré  
Serge Renaud (trésorier)  
Hugo Paré  
Philippe Dubeau  
Marie-Hélène Pelletier (secrétaire)  
Gilles Fortier  
Benoît Renaud  
Mathieu Tremblay (vice-président)  
Annie Cloutier  
Lucie Morel Asselin (présidente)



**\*\*Première date importante à retenir : 28e Omnium de golf - samedi le 3 juin 2023**

Au cours des prochaines semaines, surveillez notre page Facebook et notre site web: festivaldeloiedesneiges.com. Nous vous tiendrons au courant des activités à venir !

À bientôt !



## CLUB DES PIONNIERS DE SAINT-JOACHIM

**LE CLUB DES PIONNIERS DE SAINT-JOACHIM EST À LA RECHERCHE DE CITOYENS POUR PRENDRE LA RELÈVE DU COMITÉ!**

VOUS AIMERIEZ VOUS IMPLIQUER DANS VOTRE COMMUNAUTÉ  
TOUT EN AYANT DU PLAISIR AVEC VOS CONCITOYENS?

**CONTACTEZ M CARREAU : 418 826-1307**

## CLUB DE MARCHÉ CÔTE-DE-BEAUPRÉ

**Sa mission** : Le Club organise des randonnées en sentiers pédestres en toute saison. Il vise à motiver les membres à pratiquer la marche active de façon assidue pour améliorer leur condition physique, tout en favorisant les échanges entre eux, au contact de la nature.

**Clientèle** : Le Club regroupe des adultes (retraités et des personnes sur le marché du travail), disponibles sur semaine en matinée.

**Horaire** : Les marches sont programmées tous les jours à compter de 8 h 30 pour la saison estivale (juin à septembre) et de 9 h le reste de l'année (octobre à mai). Le membre choisit ses randonnées selon ses disponibilités et ses capacités.

**Déroulement des activités** : Les randonnées se pratiquent sur des sentiers en forêt sur les territoires de la Côte-de-Beaupré et de Charlevoix. Chaque randonnée est dirigée de façon sécuritaire par un organisateur du Club. La distance varie entre 6 et 12 km et la durée est entre 2 et 4 heures. Des sous-groupes peuvent être formés pour tenir compte du calibre des membres : randonnée courte/longue, intensité modérée/rapide. En hiver, les randonnées se font en raquettes ou en bottes et crampons lorsque les sentiers sont durcis.

**Frais** : Les frais d'inscription pour un abonnement annuel sont les suivants : membre individuel 30\$/année, membre familial (couple) 50\$/année, incluant une assurance accident-sauvetage. Des frais pour des droits d'accès ou covoiturage peuvent s'ajouter pour certains sites de randonnée.

**Projet en 2023** : Le Club aimerait éventuellement offrir une programmation les fins de semaines à la condition d'avoir des organisateurs de randonnées. Si vous avez un intérêt et une disponibilité pour guider des randonnées le samedi ou le dimanche, veuillez communiquer avec nous. Pour plus de détails, voir notre article du 19 février sur notre page Facebook.

**Informations et inscription sur notre blogue** :  
[www.clubdemarchecotedebeaupre.blogspot.ca/](http://www.clubdemarchecotedebeaupre.blogspot.ca/)

**D'autres informations disponibles sur notre page Facebook** :  
@ClubMarcheCoteBeaupre

Contact : Luc Legendre, président 418-580-2275 ou [Luc.legendre@icloud.com](mailto:Luc.legendre@icloud.com)



# URBANISME ET ENVIRONNEMENT

## HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

Le 6 février 2023, le Conseil municipal a entamé un processus de modification règlementaire afin de grandement modifier sa réglementation au niveau de l'hébergement touristique, notamment pour ajouter de nombreuses zones où les résidences de tourisme sont acceptées et interdire la location de sa résidence principale dans les zones principalement résidentielles du territoire.

### À PROPOS DE L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

On parle d'hébergement touristique lorsqu'un logement ou une partie d'un logement est offert en location à des touristes pendant moins de 31 jours. Cette définition inclut autant les résidences principales que secondaires offertes en location sur des sites comme Airbnb, Facebook, Monsieur Chalet, etc.

### QUELQUES DÉFINITIONS

#### Établissement de résidence principale

Établissement d'hébergement touristique où est offert contre rémunération de l'hébergement dans la résidence principale de l'exploitant, à une personne ou à un seul groupe de personnes liées à la fois, pendant une période n'excédant pas 31 jours.

#### Résidence principale

La résidence principale correspond à la résidence où l'exploitant, personne physique, demeure de façon habituelle en y centralisant ses activités familiales et sociales, notamment lorsqu'elle n'est pas utilisée à titre d'établissement d'hébergement touristique, et dont l'adresse correspond à celle que l'exploitant indique aux ministères et organismes du gouvernement.

#### Résidence de tourisme

Établissement d'hébergement touristique, autre qu'un établissement de résidence principale, où est offert contre rémunération de l'hébergement en appartements, maisons ou chalets meublés (incluant un service d'autocuisine), pour y séjourner pendant une période n'excédant pas 31 jours.

### POURQUOI FAIRE CES MODIFICATIONS MAINTENANT?

Cette démarche est entreprise à la suite de l'adoption du projet de loi 100 sur l'hébergement touristique du gouvernement du Québec, lequel modifie la Loi sur les établissements d'hébergement touristique.

À compter du 25 mars 2023, toute personne pourra offrir de la location de moins de 31 jours dans une résidence principale. \*

La loi permet cependant aux municipalités d'encadrer la location dans une résidence principale sur leur territoire en apportant une modification à la réglementation de zonage municipal.

La Municipalité de Saint-Joachim a décidé de combiner les zones où les résidences de tourisme et les établissements de résidence principale seront acceptés. \* Les zones suivantes ont été exclues du projet de règlement sur l'hébergement de la Municipalité :

- Les zones où il n'y a aucun usage résidentiel autorisé ou existant ;
- Les zones à caractère principalement résidentiel dans le centre de la Municipalité.



SUITE...

# URBANISME ET ENVIRONNEMENT

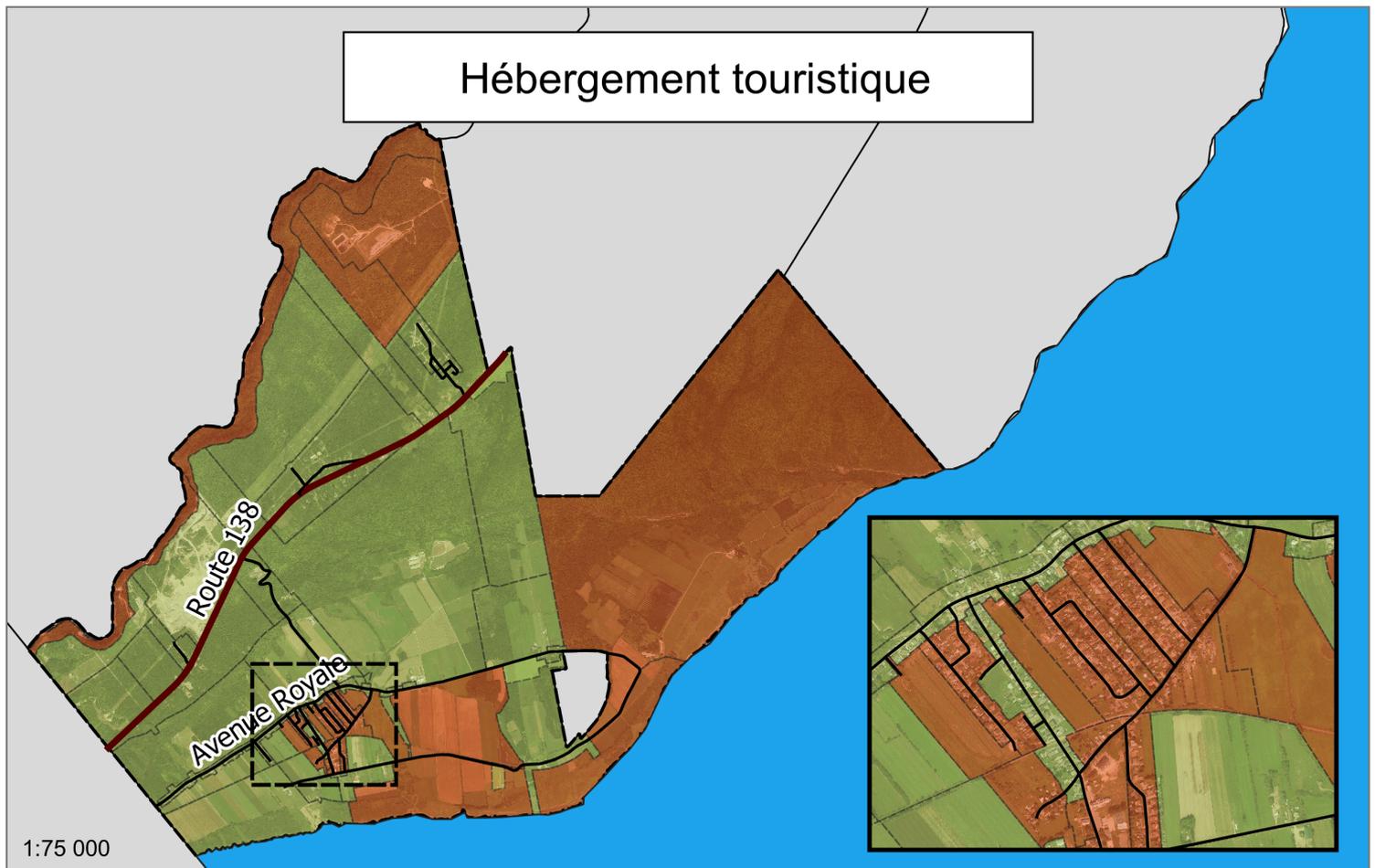
## ...SUITE

### QUELLES SONT LES ZONES OÙ EST AUTORISÉ L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE?

La modification règlementaire en cours (février à printemps 2023) n'aura aucun impact pour les endroits où la location à court terme est déjà autorisée. Les zones où cet usage sera permis avec le nouveau règlement municipal sont illustrées sur les cartes ci-dessous.

Pour toute question  
ou  
information supplémentaire,  
veuillez communiquer avec le  
service d'urbanisme.

(418) 827-3755 #103  
[urbanisme@saintjoachim.qc.ca](mailto:urbanisme@saintjoachim.qc.ca)



### Légende

#### Zonage d'hébergement touristique

- Hébergement non autorisé
- Hébergement autorisé



0 1 2 km

Municipalité de Saint-Joachim  
Date de réalisation: 7 février 2023

# URBANISME ET ENVIRONNEMENT

## ...SUITE

### RAPPEL POUR LES DEMANDES DE PERMIS



La municipalité tient à rappeler à ses citoyens l'importance et la nécessité de respecter la réglementation d'urbanisme lors de projet visant leur propriété. Pour ce faire, il est fortement recommandé de contacter le service d'urbanisme avant d'entreprendre des travaux afin de vous assurer de leur conformité et d'obtenir les autorisations nécessaires s'il y a lieu.

Selon le Règlement relatif aux permis et certificats, le propriétaire se doit, avant d'entreprendre tous travaux nécessitant un permis ou un certificat d'autorisation, avoir obtenu, du fonctionnaire désigné, le permis ou certificat d'autorisation requis.

Notez qu'il est interdit d'entreprendre des travaux avant l'émission du permis ou certificat d'autorisation requis.

Afin d'obtenir un permis, une demande doit être déposée au bureau du fonctionnaire désigné et celle-ci doit être accompagnée des plans et documents requis par les règlements d'urbanisme.

Compte tenu des délais administratifs reliés au traitement d'une demande de permis, la Municipalité vous encourage à planifier vos travaux à l'avance.

Pour faire une demande de permis ou pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez contacter le service d'urbanisme.

### LES ABRIS D'HIVER

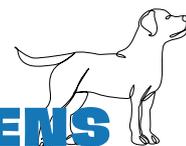
Les abris d'hiver et les clôtures à neige doivent être retiré avant le 1<sup>er</sup> mai 2023.

### VÉHICULES HORS ROUTE



Rappelons que la Loi sur les véhicules hors route prévoit que les utilisateurs de ces véhicules ne peuvent circuler sur des propriétés privées sans autorisation préalable des propriétaires. L'ensemble des partenaires demande aux amateurs de véhicules hors route de ne pas circuler sur les propriétés privées sans autorisation, sans quoi ils s'exposent à une amende de **350 \$**.

### RÈGLEMENTATION RELATIVE AUX CHIENS



Tout gardien d'un chien, qu'il soit propriétaire, locataire ou occupant d'un immeuble, doit obligatoirement se conformer à la réglementation relative aux chiens :

**Obtention d'une licence** : Vous devez vous procurer une licence auprès de la Municipalité. La licence est payable annuellement (valide du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre). Les frais des années subséquentes, dont le montant est déterminé annuellement, sont prélevés au compte de taxe.

À l'extérieur des limites de la propriété de son gardien, tout chien doit être **retenu par une laisse** ou autre dispositif similaire. Tout gardien doit enlever et nettoyer immédiatement les matières fécales de son chien sur une propriété publique ou privée.

**2 chiens maximum par unité d'occupation.**

## ABATTAGE D'ARBRES



L'abattage d'un arbre est une intervention qui peut être très facile mais aussi extrêmement complexe. Cette opération vous demandera un temps de réflexion afin de prendre une décision éclairée sur la pertinence de votre démarche. Il est important de songer au bienfait de l'arbre et des conséquences de son départ. Une fois l'arbre abattu, il faudra certainement plusieurs décennies pour le remplacer.

Le contrôle de l'abattage sur les terrains privés demeure un moyen efficace pour limiter la coupe abusive d'arbres.

L'abattage d'un arbre nécessite l'obtention d'un certificat d'autorisation délivré par le service d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Joachim.

L'abattage d'un arbre est autorisé si l'arbre est :

- Mort, dangereux ou dépérissant ;
- Infecté par un insecte ou une maladie;
- Constitue un obstacle à la réalisation d'un aménagement, d'une construction ou de travaux de rénovation ;
- Représente une nuisance pour la croissance des arbres voisins.

Même si vous pensez qu'un de ces critères est respecté, vous devez attendre d'obtenir votre certificat d'autorisation avant de procéder à l'abattage.

## OFFRE D'EMPLOI

### PRÉPOSÉ(E) AUX SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS / SAISON ESTIVALE 2023

La Municipalité de Saint-Joachim est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour combler le poste de préposé(e) aux services des travaux publics pour la saison estivale 2023.

#### DESCRIPTION

Sous l'autorité du contremaître, le (la) préposé(e) aux travaux publics effectue diverses tâches relatives aux opérations de la voirie. Plus spécifiquement, il (elle) participe à diverses tâches manuelles pour le service des travaux publics telles que le nettoyage et l'entretien des parcs municipaux, la tonte de gazon, signaleur, réparation du pavage et toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

#### EXIGENCES

- Aimer travailler à l'extérieur ;
- Avoir une bonne capacité physique ;
- Être ponctuel(le) ;
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide.

#### CONDITIONS DE TRAVAIL

La rémunération est de 19 \$/h. La semaine de travail est de 34 heures entre le mois de mai et d'août 2023. La durée est maniable selon le ou la stagiaire choisi(e).

#### DÉPÔT DES CANDIDATURES

Nous invitons les candidat(e)s à soumettre leur CV et/ou lettre de motivation par courriel à l'attention de Hugues Jacob, directeur général, à l'adresse suivante :

[dg@saintjoachim.qc.ca](mailto:dg@saintjoachim.qc.ca),

en se présentant directement à l'hôtel de ville ou par la poste au 172 rue de l'Église, Saint-Joachim, QC, G0A 3X0.

# TRAVAUX PUBLICS

## TRAVAUX À VENIR

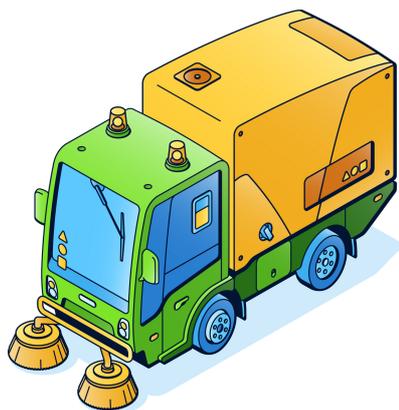
### REPLACEMENT D'AQUEDUC ET RÉFECTION

La Municipalité procèdera à des travaux qui consisteront au remplacement de l'aqueduc et la réfection de la chaussée entre les adresses **300 et 365 du chemin Cap Tourmente**. L'entrepreneur ayant remporté l'appel d'offres public est Dénégement Daniel Lachance Inc. de Saint-Ferréol-les-Neiges. Les travaux débutent au début juin pour ± 4 semaines.

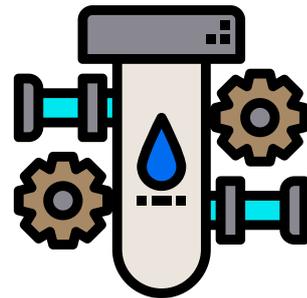
### OPÉRATION PRINTANIÈRE DE BALAYAGE DES RUES

Dès la fin de la fonte des neiges, la Municipalité procèdera au balayage des rues afin de ramasser les matières et les débris qui se sont accumulés au cours de l'hiver.

Merci de ne pas racler, balayer, déposer ou souffler les feuilles, le gazon coupé, le sable ou tout autre débris dans les rues.



### RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC



La Municipalité de Saint-Joachim désire aviser la population que des travaux de rinçage du réseau d'aqueduc et d'inspection des bornes d'incendie seront réalisés de la **mi-mai à la fin juin**, en semaine, soit du lundi au vendredi.

En raison de ces travaux, il est possible que vous constatiez une baisse de pression ou la présence d'eau trouble ou colorée.

Ainsi, avant d'utiliser l'eau de l'aqueduc, vérifiez que son apparence est conforme. Si ce n'est pas le cas, ouvrez les robinets d'eau froide et laissez couler l'eau jusqu'à ce qu'elle redevienne incolore.

Il n'est pas nécessaire de faire bouillir l'eau.



### DIMINUTION DE LA LIMITE DE VITESSE SUR LA RUE DE L'ÉGLISE

Veuillez noter qu'à partir du printemps 2023, la limite de vitesse sur la rue de l'Église deviendra de **40KM/H**.

Cette nouvelle réglementation vise à assurer la sécurité de tous.

**MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION ET COLLABORATION**

# ORGANISMES DU MILIEU

## Carrefour jeunesse emploi et le service d'aide à l'appui

Mission:

Accueillir et soutenir, sans aucune forme de discrimination, les jeunes de 15-35 ans, par divers programmes favorisant l'insertion en emploi, la persévérance scolaire, le retour aux études, l'autonomie personnelle et sociale, les saines habitudes de vie, etc.

Le but est d'améliorer leurs conditions de vie et leur permettre de développer tout leur potentiel.

[www.cje-appui.qc.ca](http://www.cje-appui.qc.ca)  
418-827-8211



## Ressources familiales Côte-de-Beaupré

Mission:

Soutenir les habiletés parentales tout en favorisant le développement global des enfants par la réalisation de diverses activités axées sur l'accompagnement et la formation, l'entraide et la socialisation.

- Halte garderie
- Activités parents-enfants
- Services de périnatalité
- Boîtes à lunch périnatales
- La table 138 (Distributions alimentaires, cuisines collectives, cuisines créatives, paniers de Noël, frigo-partage)

[www.rfcb.ca](http://www.rfcb.ca)  
418 827-4625



Ressources familiales  
Côte-de-Beaupré

## Association bénévole Côte-de-Beaupré

Mission:

L'Association Bénévole Côte-de-Beaupré a pour mission de contribuer, par l'action bénévole, au maintien à domicile, à la qualité de vie et à la défense des intérêts des personnes aidées, tout en luttant contre la pauvreté.

[www.associationbenevolecb.com](http://www.associationbenevolecb.com)  
418 827-8780



## Comité de bienfaisance de Saint-Joachim

Mission:

Venir en aide, par moyen alimentaire ou matériel, aux Saint-Joachimais qui en ont besoin.



Le comité de bienfaisance de Saint-Joachim fait appel à votre générosité afin d'aider les familles moins favorisées de notre paroisse.

Avec les dons reçus, des cartes-cadeaux aux supermarchés IGA ou Super C sont remises aux personnes qui font appel au comité, donc, aucune somme d'argent leur est remise directement.

## **Vous pouvez faire parvenir vos dons en tout temps à :**

Johanne Saillant  
Tél: 418-827-5141

## Aide Chez Soi Orléans

Mission:

La gamme de services offerts par la Coopérative a pour but de répondre aux demandes variées de ses membres, en matière de services d'aide à domicile.

Après avoir pris contact avec une personne de notre équipe et fait évaluer vos besoins, nous pourrions prévoir un plan de services qui encadre notamment le type de services requis, la fréquence, la durée, ou la journée où sera rendu le service.

[www.aideorleans.ca](http://www.aideorleans.ca)  
418.664.2222



Aide  
Chez-Soi  
Orléans

Viens contribuer au  
bien-être  
des gens de ta  
communauté  
Nous t'attendons !

## Nos avantages

-  Salaire compétitif
-  Horaire flexible et congés mobiles
-  Allocation de déplacement en temps et en taux de km
-  Reconnaissance de l'expérience de 1 500 heures par échelon
-  Aucune expérience requise et formation rémunérée

## Dépose ton CV

 **418 664-2222**  
[aideorleans.ca](http://aideorleans.ca)  
[info@aideorleans.ca](mailto:info@aideorleans.ca)

 Jobillico

 @aidechezsoiorleans



Sois une présence réconfortante

**Deviens Aide à domicile**  
Entretien ménager

Salaire de 18,87 \$/h à 20,84 \$/h



Sois une présence réconfortante

**Deviens Aide à domicile**  
Assistance personnelle

Salaire de 20,87 \$/h à 22,84 \$/h  
+ primes: jusqu'à 31,84 \$/h

## Vous avez besoin d'aide et nous aimons aider!

## Nos services



Entretien ménager léger et lourd



Répit, Présence et surveillance



Services d'assistance personnelle

- ✓ Aide financière disponible
- ✓ Crédit d'impôt

**Aucun délais d'attente pour la Côte-de-Beaupré**

# 418 664-2222

[www.facebook.com/aidechezsoiorleans/](https://www.facebook.com/aidechezsoiorleans/)

[www.aideorleans.ca](http://www.aideorleans.ca)